

Communiqué de presse

Les mines représentent un risque très grave

Dénonçant l' « attrait mortel » des mines sur les enfants, l'UNICEF demande aux pays qui veulent protéger les enfants d'en cesser toute production

NAIROBI/NEW YORK/GENÈVE, 2 décembre 2004 - Les millions de mines terrestres antipersonnel et autres débris de guerre explosifs qui parsèment le globe représentent une grave menace pour les enfants, qui sont blessés, tués et rendus orphelins bien après la fin des combats, a déclaré l'UNICEF aujourd'hui.

« Les mines exercent un attrait mortel sur les enfants, qui sont poussés à s'en approcher par leur curiosité innée et leur besoin de jouer, a dit la Directrice générale de l'UNICEF Carol Bellamy, au premier Sommet mondial pour un monde sans mines tenu à Nairobi. « Les mines tuent et mutilent les enfants, et les rendent orphelins. Les pays ont la responsabilité morale de ratifier le Traité sur l'interdiction des mines, et de débarrasser le monde de ces armes dévastatrices. »

Plus de 80 pour cent des 15 000 à 20 000 victimes des accidents de mines antipersonnel qui surviennent chaque année sont des civils, et au moins une sur cinq est un enfant, selon la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL). Les répercussions mortelles des mines se poursuivent bien après la fin des conflits dans lesquels elles ont été utilisées. Parmi les pays les plus contaminés, on peut citer l'Iraq, le Cambodge, l'Afghanistan, la Colombie et l'Angola.

Certains pays d'Asie sont aussi particulièrement concernés par ce problème. Les mines terrestres et les munitions non explosées (UXO) font courir des risques aux enfants dans presque la moitié de tous les villages du Cambodge, et dans près d'un quart de tous les villages de la République démocratique populaire lao, a précisé Mme Bellamy. Jusqu'à 800 000 tonnes d'engins non explosés et 3,5 millions de mines menacent encore la population du Viet Nam, où plus de 100 000 accidents ont été recensés depuis 1975.

Les enfants sont attirés par les mines et autres débris de guerre explosifs du fait de leur petite taille, de leur forme inhabituelle et de leurs couleurs, qui les font ressembler à des jouets. Les réfugiés et les enfants déplacés qui rentrent chez eux après une guerre sont particulièrement exposés au risque des mines parce qu'ils ne se rendent pas compte qu'il est dangereux de jouer ou de marcher dans des zones qui ont été minées, a ajouté Mme Bellamy. « Le prix à payer pour s'être trop approché d'une mine est très lourd », a dit Mme Bellamy, en rappelant que ces engins mutilent les enfants, les rendent aveugles ou sourds et leur infligent des blessures dans leurs parties génitales par exemple.

En raison de leur petite taille, les enfants courent plus de risques que les adultes de mourir de blessures provoquées par des mines. On estime que 85 pour cent des jeunes victimes meurent avant d'arriver à l'hôpital, a dit Mme Bellamy. Dans de nombreux cas, les accidents de mines se produisent loin de la maison, et sans que les parents ou les gardiens le sachent.

Et quand des traitements sont disponibles, leur coût peut s'avérer prohibitif pour les familles pauvres, notamment parce que les enfants nécessitent plus de soins que les adultes. Leurs prothèses doivent être ajustées au fur et à mesure de leur croissance, par exemple, et un enfant qui a survécu à l'explosion d'une mine doit parfois être amputé plusieurs fois.

Sans traitement médical adéquat, les enfants qui ont été blessés par des mines sont souvent retirés de l'école, ce qui limite leurs possibilités de s'instruire et de s'insérer dans la société. La discrimination réduit leurs opportunités futures d'apprendre, de trouver un emploi ou de se marier. Ils sont souvent perçus comme des fardeaux à la charge de leur famille.

« Les mines rendent les enfants orphelins », a dit Mme Bellamy. « Un enfant dont la mère est mutilée ou tuée a moins de chances de recevoir une nutrition adéquate, d'être vacciné et protégé de l'exploitation. Lorsque c'est le père qui est victime d'une mine, les enfants sont souvent obligés de quitter l'école pour trouver un travail et subvenir aux besoins de la famille. »

Depuis que le Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel est entré en vigueur il y a cinq ans, il a été ratifié par 143 États, qui se sont ainsi engagés à ne pas utiliser, stocker, produire ou vendre des mines. Fabriquer une mine ne coûte que 3 dollars mais une fois dans le sol, les opérations nécessaires pour la localiser et la détruire peuvent s'élever à plus de 1 000 dollars, selon l'ICBL.

Malgré les progrès, certains des pays qui possèdent les plus gros arsenaux de mines - la Russie, la Chine, l'Inde et les États-Unis - n'ont pas encore signé le Traité.

Mme Bellamy a exhorté ces pays à adhérer au Traité d'interdiction des mines antipersonnel, à cesser immédiatement leur production et à faire davantage d'efforts pour aider ceux dont la vie a été bouleversée par un accident de mine.

« Les mines qui étaient destinées aux soldats en temps de guerre détruisent la vie des enfants en temps de paix », a ajouté Mme Bellamy